

Par CHLOË ENKAOUA

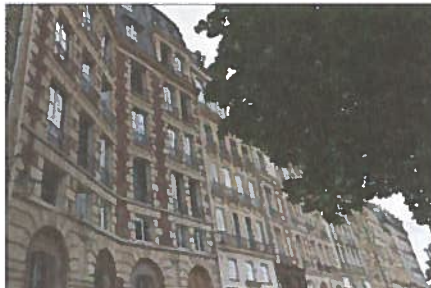
La Carpa de Paris à la conquête du M&A

Avec plus de 500 millions d'euros d'opérations supplémentaires au 1^{er} semestre 2014, la Carpa de Paris rencontre actuellement un succès inédit dû principalement à son nouveau service M&A, qui séduit de plus en plus les avocats d'affaires.

La Carpa de Paris fait peau neuve. Depuis le début de l'année, surfant sur le retour en force des opérations de fusions-acquisitions, la caisse des règlements pécuniaires des avocats, qui génère en moyenne 12 milliards d'euros de flux annuels, a en effet mis en place un tout nouveau département dédié exclusivement au corporate. Une alternative aux HSBC, Rothschild et autre Lazard, non obligatoire à la différence du passage obligé par la Carpa pour les opérations judiciaires. Et depuis, plus rien ne l'arrête : « *En flux, nous sommes passés à 6,545 milliards d'euros au premier semestre contre 6,021 milliards d'euros en 2013* », se félicite le secrétaire général de la Carpa Jean-Christophe Barjon, qui s'est exprimé sur ces bons résultats lors de la dernière assemblée générale de l'association. Une hausse significative, dont il affirme que plus de la moitié est due au succès rencontré par ce service M&A. Son but ? Inciter tous les avocats véhiculant du transactionnel, et notamment les cabinets d'affaires avec qui le lien n'avait jamais été véritablement créé jusque-là, à se tourner davantage vers la Carpa.

Valeur ajoutée

Il faut dire que pour vanter les mérites du nouveau service, le bâtonnier Pierre-Olivier Sur, le vice-bâtonnier Laurent Martinet, Jean-Christophe Barjon et le directeur des managements de fonds Jean-François Blandin ont mis les petits plats dans les grands. S'invitant dans quelques cabinets d'affaires de la place, organisant des rencontres à la Maison du barreau ou encore au travers de plaquettes de communication, ils ont réalisé une habile danse du ventre en mettant en avant les divers atouts du département M&A. Parmi eux, le recrutement d'une équipe de collaborateurs spécialisés et entièrement bilingues, un suivi des opérations en temps réel ou encore un partenariat de poids avec BNP Pari-



Située au 11 place Dauphine, la Carpa de Paris s'emploie à dépoussiérer son image

bas. « *Notre volonté était de démontrer aux confrères du barreau d'affaires que la Carpa était aussi efficace, voire plus rapide et plus souple dans les retours et la gestion, que les établissements financiers avec qui ils traitent habituellement* », explique Laurent Martinet. Autre argument différenciant : celui de pouvoir aider l'Ordre à financer, grâce aux produits générés par le placement de fonds, les actions d'accès au droit du Barreau de Paris comme le bus de la solidarité. Convaincre les avocats d'affaires représentait un véritable défi pour la Carpa, qui n'avait jusque-là jamais réussi à décoller son étiquette d'association vieillotte et peu adaptée à une profession où tout doit aller de plus en plus vite. Pourtant, l'initiative semble avoir porté ses fruits « *au-delà des attentes* ». « *Nous avons reçu un accueil excellent des cabinets, qui pour certains découvraient même le service*, raconte, amusé, Jean-Christophe Barjon. *Ils ont vu en nous un partenaire expert capable de leur rendre une vraie valeur ajoutée, et se sont rendu compte de la nécessité d'accompagner eux-mêmes les mouvements financiers de leurs clients, d'aller au bout de leur mission.* »

Dépoussiérée

Du côté des cabinets d'affaires, le bilan semble effectivement être positif comme l'atteste Alexandre Ippolito, executive partner chez White & Case Paris. « *On nous a présenté le service lors d'un déjeuner d'associés, d'où la plupart*

sont ressortis convaincus. Nous allons donc saisir cette main tendue et participer davantage au mouvement général, bénéfique pour l'ensemble de la profession » assure-t-il, regrettant tout de même une certaine lenteur et rigidité pour la partie séquestre. Simonetta Giordano, counsel en M&A chez Clifford Chance Paris, a quant à elle déjà eu recours à ce nouveau service. « *J'ai eu affaire à des personnes réactives qui s'adaptent à l'urgence des dossiers et qui comprennent que, déontologiquement, notre priorité est le client. Ils donnent en outre des conseils pertinents, même pour les aspects pratiques de la rédaction des documents. À tel point que des clients me demandent aujourd'hui d'eux-mêmes une mise sous séquestre à la Carpa !* »

Mais alors, pourquoi ne pas y avoir eu recours plus régulièrement ? « *Pour nous, la Carpa était liée au contentieux* », admet Simonetta Giordano. « *En ce qui concerne le M&A, nous avons découvert la possibilité de bénéficier d'une assistance 24/24h* », ajoute Alexandre Ippolito, qui souligne que « *la Carpa a su véritablement évoluer et se professionnaliser* ». Avec également l'internationalisation du mouvement, qui devrait permettre sous peu une réelle interaction entre les différentes caisses pour les opérations transactionnelles, la Carpa de Paris a su se débarrasser de son image « *poussièreuse* », selon le terme utilisé par tous les interlocuteurs, et a désormais toutes les cartes en mains pour être adoptée par une large partie de la profession. Cerise sur le gâteau, comme pour écarter définitivement l'ombre laissée par Tracfin, un décret renforçant le niveau de contrôle du système vient d'être publié au *Journal officiel* du 13 juillet dernier, et acte la naissance d'une commission nationale de régulation des Carpa dont les forces viennent désormais s'ajouter à une commission de contrôle remaniée. La Carpa nouvelle semble bel et bien sur les rails. ■